
CIRTA-CONSTANTINE

EXPÉDITIONS ET PRISE DE CONSTANTINE (1)

1836-1837

Constantine, chef-lieu de la division orientale de la Régence d'Alger, portait le nom de *Cirta* ou *Kirta*, du temps des Numides. Cette ville, dont l'origine va se perdre dans la nuit des siècles, est située à 81 kilom. sud de la mer, et s'élève sur le plateau incliné d'un rocher qui fut détaché des montagnes voisines, d'autre disent, soulevé de terre par un effroyable cataclysme. Le ravin qui l'entoure en grande partie et dans lequel se ruent en grondant les eaux de l'Oued Roumel (la rivière du sable) en forme une presqu'île qui n'est abordable que par une langue de terre du côté de l'Ouest. Il ne faut pas chercher ailleurs la signification de son nom primitif. *Cirta*, dans la langue numidique, désignait un rocher isolé ; c'est le synonyme de Kaf ou Kef, expression arabe qui est devenue le nom de l'ancienne *Sicca-Veneria*.

Tour à tour capitale de Syphax, de Massinissa, de Micipsa, d'Adherdal, de Juba le jeune ; chef-lieu de la province romaine de Numidie, elle fut érigée en colonie par J. César, pour ré-

(1) D'après les documents publiés ou inédits laissés par MM. BERBRUGGER, Conservateur du Musée d'Alger, Commandeur de la Légion-d'honneur, (Secrétaire particulier du Maréchal Clauzel); le général MOLLÈRES, (Capitaine de zouaves, Officier d'ordonnance du Maréchal Clauzel) ; le Colonel De la TOUR-DU-PIN, (Capitaine d'État-Major, Aide-de-camp du Maréchal Clauzel). E. WATBLED.

compenser le corps de partisans avec lequel Publius Sittius Nucerinus lui avait rendu de si utiles secours pendant la guerre d'Afrique et fut dès lors appelée Cirta Sittianorum et Cirta Julia, jusqu'à ce qu'au iv^e siècle, où elle reçut le nom de Constantine qui lui est resté (1).

Les Romains considéraient la position de Cirta comme le point le plus essentiel à occuper, soit pour conquérir, soit pour défendre la Numidie. Aussi, dans toutes les guerres entreprises par Rome pour substituer son empire à celui de Carthage sur la terre africaine, Cirta fut-elle la position militaire la plus disputée, la plus défendue.

Massinissa qui régnait sur l'Afrique littorale, depuis la petite Syrte (golfe de Gabez) jusqu'à la Mulva (la Moulala) en avait fait sa résidence royale (2).

Micipsa qui continua dans la Numidie l'œuvre de colonisation entreprise par son père, enrichit Cirta de magnifiques édifices ; il y appela de nombreux immigrants grecs et romains. Telle était à cette époque, l'importance et la richesse de cette ville, qu'elle pouvait, au dire de Strabon, mettre sur pied 10,000 cavaliers et un nombre double de fantassins.

Adherbal, fils de Micipsa, ne pouvant plus, dans sa lutte contre Jugurtha, tenir la campagne, se réfugia dans Cirta (3). Allié du peuple romain il en attendait des secours ; mais Jugurtha, persuadé qu'il obtiendra toute impunité de Rome, à prix d'argent, ne tient pas compte des ordres du Sénat, et pousse vivement le siège, avec cette opiniâtreté de l'ambition qui se voit proche du but. Trop forte pour être enlevée d'assaut, la ville avait été étroitement investie. Elle fut bientôt réduite à la famine et Adherbal ouvrit les portes, sous promesse de la vie. Mais sans respect pour le droit des gens et de sa parole donnée, Jugurtha le fit périr dans d'affreux supplices (4).

Jugurtha tient sept ans en échec la puissance romaine. Quand

(1) Cherbonneau. *Annuaire de la Société historique de Constantine*. Ann. 1853.

(2) Titi-Livii, lib. XXIX, XXX et XLIV.

(3) Freinshemins. Supplem. in loco lib. LXIV, cap. 2, 3 et 4.

(4) Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XVI, XVII, XVIII, XXIX, XXV et XXVI.

le consul Metellus parvient enfin à s'emparer de Cirta, il en fait son quartier-général, son principal magasin d'armes, de munitions et de vivres, le centre de ses opérations militaires dans la Numidie (1).

Deux fois, Jugurtha essaie de reprendre Cirta, toujours alors Metellus et Marius se hâtent d'accourir avec toutes leurs forces, à son secours ou de la couvrir de leurs armées (2).

Plus tard, quand les guerres civiles allumées par les rivalités de Marius et de Scylla, de César et de Pompée, vinrent à leur tour diviser l'Afrique, Cirta fut encore le pivot de toutes les opérations militaires.

César, dans sa campagne d'Afrique, porte sur cette place importante son active vigilance. Juba I^{er}, le plus ferme appui du parti de Pompée est sur le point d'unir toutes ses forces à Scipion, près de Thapsa. César ordonne au roi Bocchus et à Sittius, général d'une armée d'aventuriers romains qui, d'Espagne a passé en Afrique, au service de ces divers souverains, de marcher sur Cirta. Le génie de César ne s'est point trompé dans ses prévisions. Juba, craignant pour sa capitale, rebrousse chemin aussitôt en laissant trente éléphants à Scipion, et accourt à marches forcées pour la défendre. Mais Sittius s'était déjà emparé de Cirta, et César lui en conserva la possession (3).

Sous le triumvirat, les lieutenants d'Octave et d'Antoine se disputèrent avec acharnement cette forte position (4).

Dans la guerre de Numidie, sous Tibère, l'aventurier Tacfarinas, comme les généraux Dolabella et Blœsus qui lui sont opposés, attachent la même importance à la possession de Cirta.

Ruinée au commencement du iv^e siècle (vers 310), dans la guerre de Maxence contre Alexandre-le-Pannonien qui s'était fait déclarer empereur en Afrique, cette ville est rétablie et fortifiée par Constantin (5) Cirta quitte alors son ancien et illustre

(1) Salluste, *ibidem* LXXXII.

(2) *Ibidem* passim in toto lib. et LXXX.

(3) *Comm. Cæsaris de Bello africano*, xxv. Titi-Livii lib. cxiv. Appien, *Des guerres civiles des Romains*, livre II. ex Sexti Ruffi Breviario, *Hist. Romanæ*.

(4) Appien, *ibid.* liv. 4. Dion-Cassius, lib. XLVIII. cc. 21 et 22.

(5) Aurelius Victor. in *Vita Constantini*.

nom pour prendre celui de son Restaurateur qu'elle porte encore aujourd'hui.

En 428, le fameux Genséric, avec ses Vandales, se rend maître, en moins de deux années, des trois Mauritanies, de la Numidie, de l'Afrique proconsulaire et de la Bysacène. Nulle digue n'arrête ce torrent dévastateur. L'Afrique entière succombe, moins Carthage, Hippône et Constantine. Carthage est surprise (439) pendant que le peuple assiste aux jeux du cirque ; et Hippône ne se rend qu'après un siège de cinq mois ; et Constantine, après un blocus de près d'un an (1).

Enfin dans la guerre entreprise par les Greco-Romains contre la monarchie vandale, Gélimer, battu par Bélisaire, perd Cirta avec sa couronne, au mont Pappua (Djebel-Edough).

Au moyen-âge, Constantine est également considérée comme une place des plus importantes. El-Edrisy, Abou-obaid-el-Bekry et Léon l'Africain en font mention. « Cette ville, dit El-Edrisy (2), est peuplée et commerçante. Ses habitants sont riches. Ils s'associent entre eux pour la culture des terres et la conservation des récoltes. Le blé, qu'ils enferment dans des souterrains, y reste souvent un siècle, sans éprouver aucune altération. Entourée presque entièrement par une rivière profondément encaissée et par une enceinte de hautes murailles, cette ville est considérée comme une des places les plus fortes du monde. »

Nous n'avons pas de monuments historiques qui témoignent de l'importance de Constantine, dans les longues guerres par lesquelles l'Afrique fut dévastée sous les diverses dynasties arabes qui se la partagèrent depuis sa conquête sur les Grecs de Bysance et leur archonte Grégoire par Okbah ben Nafy, lieutenant du calife Moawyah (659-660).

Que reste-t-il en effet de toutes ces dynasties qui, pendant douze siècles, se succèdent dans l'Afrique septentrionale, de tous ces empires qui s'élèvent et croulent, de tous ces chefs fanatiques ou ambitieux qui ne fondent rien de durable et ne laissent après eux, en définitive, que des ruines ?

(1) Procope. *De Bello Vandalico*. Salvien. *De Gubernatione Dei*.

(2) Ecrivain arabe du XII^e siècle.

Soumise d'abord, nominalement du moins, aux grands califes de Bagdad et de Damas, l'Afrique passe ensuite sous la domination des Aglabytes, puis des Zeirites, puis des Almoravides; puis aux Almohades, renversés à leur tour par les Zianites et les Hafsites.(1) Malheureux pays qu'une guerre éternelle déchire et où la paix elle-même est toujours armée. Plusieurs États sortent de ces débris, entre autres ceux de Tunis et de Bougie, qui détiennent tour à tour Constantine. États faibles, sans consistance, n'ayant de force que pour s'entre-détruire. L'Espagne en profite pour occuper Oran, Tunis, Tripoli, etc., etc.; mais ces utiles conquêtes sont bientôt perdues et tombent aux mains des Turcs.

Haedo raconte (page 55, col. 4) qu'en l'année 1520, Kheir-ed-Din, pacha d'Alger, effraya les gens de Collo par de grandes menaces, et les amena à se soumettre. Il ajoute que cette soumission entraîna celle des habitants de Constantine, qui avaient longtemps défendu leur liberté contre la puissance des Sultans de Tunis. Collo étant, dit-il, le port où abordaient tous les marchands chrétiens qui négociaient avec Constantine, et en tiraient des laines, bouracans, cuir et cire, commerce dont cette dernière ville obtenait des bénéfices considérables, la soumission de cette escale avait dû entraîner nécessairement celle de Constantine (2).

A partir de ce moment, Constantine fut définitivement acquise à la domination turque, qui ne cessa que par la conquête de 1830.

Quand les deux Barberousse, Aroudj et Kheir-ed-Din, fondèrent cette oligarchie militaire (3) au moyen de laquelle les Turcs,

(1) Zianites, à Tlemcen. 1216-1560.

Hafsites, à Tunis. 1210-1570.

(2) Voir *Revue africaine*, 1857, p. 399.

(3) Le principe constitutif de cette politique oligarchique reposait sur la concentration entre les mains des conquérants de tous les pouvoirs militaires et sur l'exclusion rigoureuse des indigènes de toute participation à l'autorité suprême. Dès qu'Aroudj eut été reconnu souverain d'Alger, il chassa tous les Arabes de leurs emplois, dont il investit ses officiers les plus dévoués, et déclara solennellement que les membres de sa milice auraient seuls le droit d'y concourir. Pour détruire plus sûrement

avec une poignée d'hommes, surent rester maîtres, pendant plus de trois cents ans, du territoire de la Régence d'Alger, le Beylick de Constantine fut, comme ceux d'Oran et de Tittery, administré par un Bey nommé par le Pacha d'Alger, et révocable à sa volonté.

Les Beys recevaient une délégation fort large de la puissance souveraine, et en usaient avec assez de liberté. Ils commandaient les milices régulières et irrégulières de leur province et répondaient du recouvrement des impôts. Tous les trois ans, ils devaient venir en personne à Alger, pour porter le *Denouche* ou tribut et rendre compte de leur administration. Ce devoir accompli, ils rentraient dans leur capitale, où ils exerçaient une autorité à peu près absolue jusqu'au jour où, sur un soupçon, sur un caprice du Pacha, leur commandement leur était violemment retiré, et ils étaient précipités du faite du pouvoir dans un exil obscur, ou le plus souvent traînés au dernier supplice, la mort.

Le Beylick de Constantine, tel qu'il était constitué en 1836, était limité : au Nord, par la Méditerranée ; au Sud, par le désert ; à l'Est, par la frontière de Tunis ; à l'Ouest, par le Djurdjura. Plus au Sud, sa frontière occidentale était marquée par les petits centres de Sidi-Hadjérès et de Sidi-Aïssa, qui le séparaient de la frontière du Beylick de Tittery.

C'était un vrai royaume. Sa nombreuse population, l'étendue et la richesse de son territoire, ses relations faciles avec la fertile régence de Tunis, sa profondeur dans l'intérieur des terres, l'élévation, et par conséquent, la température modérée de ses plaines, rendaient ce Beylick beaucoup plus important que ceux de Tittery et d'Oran.

Ahmed el-Hadj, Bey de Constantine en 1830, était un Kou-loughli dont le père, lui-même ancien Bey, avait été étranglé, alors que son fils n'était qu'un enfant. Plus tard, et jeune encore, Ahmed prit du service dans les troupes d'Hussein-Dey, qui le nomma Bey de Constantine (1818).

toute influence locale, il refusa aux fils mêmes des miliciens, nés dans le pays, le droit de faire partie de l'odjeac, voulant que ce corps ne fût composé que de musulmans originaires de la Turquie, ou de renégats étrangers.

Au moment de la prise d'Alger, Ahmed Bey se trouvait campé sur l'Arach, à la Maison-Carrée, avec ses contingents accourus à la défense de leur suzerain. Après la capitulation, il reprit le chemin de son Beylick.

On raconte que le jour de son départ de l'Arach, il était déjà à cheval, lorsque tout-à-coup, se retournant vers Alger et dressé sur ses étriers, il s'écria : « Je vois d'ici Alger pour la dernière fois peut-être ; car, je fais serment de n'y jamais rentrer, tant qu'elle sera soumise aux chrétiens ou aux Turcs. C'est la première fois que je me sens libre enfin de mes actions : c'est un jour que j'ai longtemps désiré ! »

A cette heure même, ses projets ambitieux de souveraineté indépendante étaient compromis par une révolution qui avait éclaté à Constantine, pendant son absence. Les Turcs qui formaient la garnison avaient proclamé la déchéance d'Ahmed, et nommé un autre bey.

Ahmed-Bey trouva les portes de la ville fermées.

Mais le bruit du triomphe de l'armée française, l'incertitude des événements avait jeté le trouble et l'effroi dans l'esprit des Constantinois, et Mahmoud ben Tchakeur, le nouveau Bey, n'eut pas le temps d'assurer son autorité. Les Kabyles, séduits par les promesses d'Ahmed qui tenait la campagne aux environs de Constantine, formèrent à celui-ci un parti considérable ; avec eux et à l'aide de ses partisans restés dans la ville, il ressaisit le pouvoir, et fit égorger Mahmoud ben Tchakeur ainsi que tous les notables compromis dans la rébellion.

Le premier soin d'Ahmed Bey fut de se débarrasser de la milice turque qui avait des velléités d'indépendance incommode et qui, déjà, semblait vouloir, comme elle le faisait à Alger, disposer à son gré de l'autorité suprême. Il envoya ces soldats, par petits détachements, dans les tribus, et les fit massacrer. Cette exécution ne le rassura pourtant pas entièrement. Délivré de cette troupe, inconstante par caractère, et féroce par habitude, il crut cependant qu'il ne serait réellement maître du pays que s'il se débarrassait également de tous les Turcs qui, par leurs richesses ou leur caractère, étaient considérés par la population comme pouvant aspirer à la dignité de Bey. En effet,

sous différents prétextes, il les fit arrêter successivement, confisqua leurs biens et les fit périr tous jusqu'au dernier. Dès lors, tout sujet de craintes ayant disparu, puisqu'il restait sans compétiteur pour le pouvoir, il s'attribua les droits de la souveraineté dans toute leur plénitude, et prit le titre de Pacha que, grâce à quelque argent adroitement semé à Constantinople, la Porte lui confirma par un firman.

Mais ce pouvoir sans contrôle et sans contre-poids ne tarda pas à dégénérer en une odieuse tyrannie. Un forgeron de la tribu des Beni-Fergan, appelé Ben Aïssa, devint son ministre, pour ne pas dire son exécuteur des hautes-œuvres. Comme si l'extermination des Turcs et le meurtre des principaux habitants ne suffisait qu'imparfaitement au maintien de son autorité, il déchaîna sa fureur contre les tribus que révoltaient ses exactions ; la razia fut érigée en système. Il en était venu à ce degré d'audace qui fait qu'un souverain violant la loi et la religion ne voit plus dans le peuple qu'une espèce de bétail qu'on exploite et qu'on égorge sans pitié (1).

Le Bey de Constantine avait remplacé la milice turque par des Kabyles et des cavaliers du Sahara. Cette troupe, que l'éloignement de son pays, la différence de mœurs et d'origine rendait pour ainsi dire étrangère au reste de la population, traitait les Constantinois en peuple conquis ; lorsqu'elle recevait ordre de frapper, elle exterminait.

Depuis son retour d'Alger, Ahmed Bey avait été fidèle à son serment de haine contre les chrétiens. Il défendait sous peine de mort aux Arabes toute transaction commerciale avec les Français, faisait des incursions incessantes aux environs de Bône, et exerçait des cruautés inouïes contre les tribus qui semblaient vouloir se rallier aux Français. En 1835, en un seul jour, il fit couper 70 têtes dans la tribu d'El-Amarah. Il égorgeait les hommes, mutilait les femmes et les filles de la manière la plus barbare, leur faisant brûler les mamelles et les genoux. Du reste, la rage de ce monstre à figure humaine s'exerçait même

(1) Cherbonneau, *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1855-1856.

sur sa propre famille : il fit égorger son beau-frère et son oncle qui avait été le bienfaiteur de son enfance.

Dès 1833, plusieurs grands chefs indigènes, désireux de se soustraire à l'autorité sanguinaire d'Ahmed Bey, avaient fait des ouvertures aux Français, proposant une alliance offensive et défensive contre le tyran de Constantine. Le prince de Tugurth, Ferhat ben Saïd, le grand Serpent du Désert, le cheik de la Medjana, Hassanaoui, cheik des Hanenchas, les Oulad-Maad, le cheik de Stora, avaient réclamé plusieurs fois l'intervention française. Plusieurs tribus, exaspérées par les exactions du Bey, s'étaient réfugiées sous le canon de Bône, d'autres n'attendaient qu'une démonstration militaire pour se joindre aux conquérants d'Alger.

Aussi, en 1836, les populations indigènes de l'ouest qui avaient réclamé jusqu'ici inutilement la protection française, commençaient-elles à s'étonner qu'on laissât le Bey de Constantine exercer si longtemps un pouvoir qui aurait dû tomber avec celui du Pacha d'Alger (1).

C'est au milieu de cette situation des choses et des esprits que le maréchal Clauzel arriva à Alger, le 10 août 1836.

(La suite au prochain numéro).

E. WATBLED.

(1) Un arrêté du général en chef, en date du 15 décembre 1830, avait prononcé la déchéance d'El-Hadj Ahmed, Bey de Constantine.

« Le général en chef,

» Considérant que le Bey de Constantine s'est refusé à faire acte de soumission, a constamment résisté aux injonctions qui lui ont été faites à ce sujet, qu'il n'a payé aucun impôt, qu'il n'a satisfait à aucune subvention, qu'enfin, dans les villes et particulièrement dans celle de Bone, il affecte de persécuter les habitants qui se sont montrés partisans de la domination française;

» Sur la proposition de l'Intendant :

» Arrête :

» Art. 1^{er}. — Hadji Ahmed, Bey de Constantine est déchu, et les peuples de sa dépendance sont déliés de toute obéissance à son égard.

» Art. 2. — Il sera pourvu à son remplacement.

» Clauzel. »

Le Président : A. CHERBONNEAU.

Alger. — Typ. Bastide.